



CIOM : 90 % des mesures en faveur des outre-mer réalisés ou en voie de l'être

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration ainsi que la ministre chargée de l'outre-mer, ont présenté en Conseil des ministres du 26 octobre 2011 un bilan de l'action du Comité interministériel de l'outre-mer (CIOM), près de deux ans après sa création. Sur les 137 mesures listées par le Comité de novembre 2009, 90 % sont réalisées ou en cours de l'être. Le ministre de l'intérieur a mis l'accent sur les efforts intervenus en matière de sécurité. La ministre chargée de l'outre-mer a fait le point sur les évolutions institutionnelles de la législation (départementalisation de Mayotte, fusion de la région et du département en Martinique et en Guyane) et mis l'accent sur le logement social avec 6 500 mises en chantier en 2010, soit 2 000 de plus que la moyenne des années précédentes. Le document est disponible sur : <http://www.outre-mer.gouv.fr>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Le 3 novembre 2011, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a abaissé de 25 points de base ses principaux taux directeurs avec effet au 9 novembre 2011 : le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est fixé à 1,25 %, le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal à 2 % et le taux d'intérêt de la facilité de dépôt à 0,50 %.

Lutte contre le blanchiment de capitaux

Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris les 27 et 28 octobre 2011, le GAFI a pris de nouvelles mesures pour protéger le système financier international. Il a également publié deux documents relatifs aux juridictions susceptibles de présenter un risque pour le système financier international en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme : « Déclaration publique du GAFI » et « Améliorer la conformité aux normes LB/FT ». Ces documents sont disponibles en anglais sur : <http://www.fatf-gafi.org>

Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers

Le 20 octobre 2011, la Commission européenne a présenté des propositions de révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers. Cette révision vise à conforter les décisions du sommet du G20 (Pittsburg 2009) sur la nécessité d'améliorer la transparence des marchés moins réglementés y compris les marchés de dérivés de matières premières et de lutter contre la volatilité excessive. Les propositions permettront de rendre les marchés plus solides et plus efficaces, plus résilients et renforceront la protection des investisseurs. Elles prévoient notamment la création d'un label spécifique pour les marchés destinés au financement des PME. Ce cadre renforce les pouvoirs de surveillance des autorités de régulation et établit des règles de fonctionnement claires pour toutes les activités de négociation notamment les marchés de dérivés sur matières premières. La proposition a été transmise au Parlement européen et au Conseil pour négociation et adoption.

Financement des collectivités locales

Dans le cadre du démantèlement de Dexia, la Caisse des Dépôts et la Banque Postale sont parvenues à un accord pour la reprise de l'activité de financement des collectivités locales françaises de Dexia. Le véhicule de refinancement de Dexia (Dexia Municipal Agency) sera dans un premier temps détenu à hauteur de 65 % par la Caisse des Dépôts, 5 % par la Banque Postale et Dexia conservera 30 %. La part de cette dernière se réduira au fil du temps au profit de la Banque Postale ; la Caisse des Dépôts conservera la majorité du capital. Dans les prochains mois, le véhicule sera rebaptisé et travaillera exclusivement pour la nouvelle banque des collectivités locales, détenue à hauteur 65 % par la Banque Postale et 35 % par la CDC, dont l'activité se limitera aux simples prêts aux collectivités locales.

Dossier législatif

1 – Coopération régionale Antilles-Guyane

Le décret du 27 octobre 2011 portant nomination de M. Constant Fred, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane a été publié au Journal Officiel de la République du 28 octobre 2011.

2 – Droits, protection et information des consommateurs

L'Assemblée nationale a adopté le 11 octobre 2011, le projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs. Le texte a été transmis au Sénat.

3 – Maintien de l'euro à Saint-Barthélemy

Le ministre des affaires étrangères et européennes a présenté en Conseil de ministres du 19 octobre 2011, un projet de loi autorisant la ratification de l'accord monétaire entre la France et l'Union européenne sur le maintien de l'euro à Saint-Barthélemy, à la suite de son changement de statut au regard de l'Union européenne. Le texte n° 3857 a été déposé à l'Assemblée nationale le 19 octobre 2011.

4 – Réforme des ports d'outre-mer

Le ministre chargé des transports a présenté en Conseil des ministres du 19 octobre 2011, un projet de loi portant réforme des ports d'outre-mer relevant de l'Etat et diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne dans le domaine des transports. Les ports de Fort-de-France (Martinique), Degrad-des-Cannes (Guyane), Port-Réunion (La Réunion) et Port autonome de la Guadeloupe seront transformés en grands ports maritimes, établissements publics nationaux. Le texte n° 3858 a été déposé à l'Assemblée nationale le même jour.

Publications

Institutions de microfinance : L'union européenne a publié un code de bonne conduite à l'intention des institutions de microfinance. Le document est disponible en anglais sur http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/instruments/jasmine_cqc_en.cfm

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

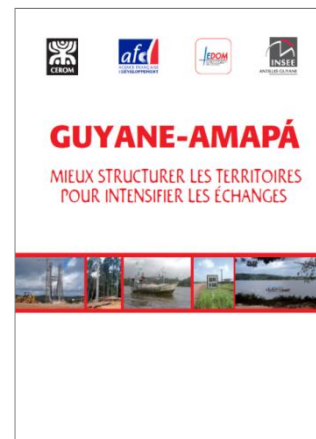
Publication de l'étude comparative CEROM « Guyane-Amapá »

Le partenariat interinstitutionnel CEROM (Comptes économiques rapides pour l'outre-mer) regroupe l'AFD, l'INSEE et l'IEDOM, avec pour principal objectif la promotion de l'analyse économique des collectivités d'outre-mer. Dans ce cadre, les trois institutions locales ont présenté le 13 octobre aux médias locaux leur nouvelle étude CEROM « Guyane-Amapá : Mieux structurer les territoires pour intensifier les échanges ».

Cette étude comparative, concentrée sur les domaines économiques, sociaux, institutionnels et environnementaux, s'inscrit dans la continuité des précédentes études CEROM, qui portaient sur la Guyane et le Suriname. Elle est un outil de travail ayant notamment pour ambition d'aider les acteurs et décideurs à identifier les points de complémentarité existant entre la Guyane et l'Amapá. En effet, ces deux régions se connaissent peu, en dépit des nombreux défis communs qu'elles doivent relever tels que la structuration et le désenclavement de leurs territoires, le développement de filières endogènes pourvoyeuses d'emploi ou encore la réduction de leur dépendance vis-à-vis de leur Etat central. L'intensification de leur coopération permettrait au Brésil de dynamiser un Etat amazonien particulièrement défavorisé et à la Guyane de développer l'Est de son territoire.

L'IEDOM et l'AFD ont également présenté conjointement cette étude à Mme Ana Beninca Beltrame, Consule du Brésil en Guyane, et à une délégation universitaire brésilienne (en visite en Guyane dans le cadre de la coopération universitaire guyano-amapéenne).

Cette étude, ainsi que l'ensemble des publications de l'IEDOM, sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'IEDOM : <http://www.iedom.fr/guyane/publications-67/>



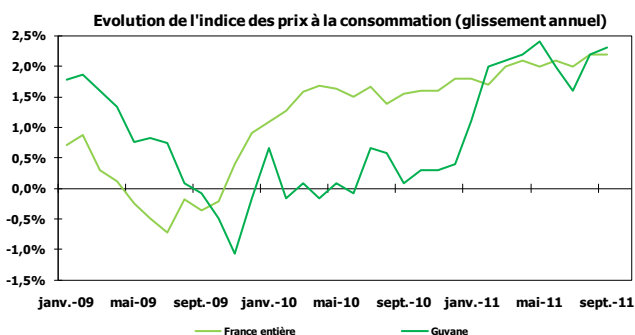
BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Prix à la consommation

En septembre 2011, l'indice des prix à la consommation est en baisse de 0,3 % sur le mois, en raison principalement d'un recul des prix des produits pétroliers (-2,7 % sur le mois), expliqué par des révisions à la baisse de 5 cts du prix administré de l'essence, et de 4 cts pour celui du gazole. Les prix des transports et communications suivent la même tendance (- 2,5 % sur le mois).

Sur un an, l'indice enregistre une hausse toujours soutenue (+ 2,3 % en septembre, contre + 2,2 % en août 2011). Tous les principaux postes affichent des prix en hausse, notamment celui des services (+ 2,3 % sur un an). Par ailleurs, les prix de l'énergie restent sur une pente ascendante (+ 12,3 %).

Contrairement à la situation constatée pendant des mois, l'inflation guyanaise (2,3 %) est désormais supérieure aux taux atteints dans le reste de la France : + 1,5 % à la Guadeloupe, + 2,1 % à la Martinique, + 2,2 % à la Réunion et pour la France entière. Alors que les prix des produits pétroliers augmentent significativement partout au niveau national, la Guyane est principalement pénalisée, par rapport au reste de la France, par la forte hausse du poste des services de transports et communications.



Indice avec tabac.
Source: INSEE

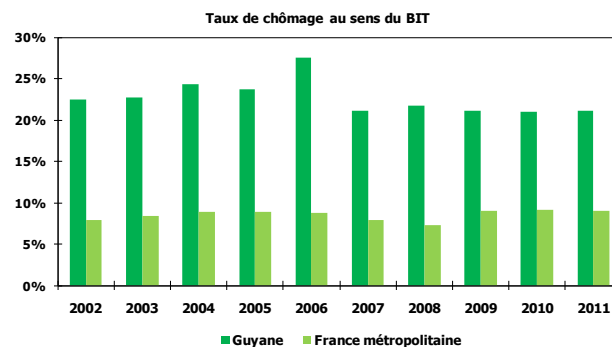
Marché du travail

Selon les dernières actualisations de l'Enquête emploi annuelle réalisée par l'INSEE, le taux de chômage en Guyane (au sens du Bureau international du travail -BIT-) reste stable sur les quatre dernières années, estimé à 21,1 % en juin 2011. Toutefois, cette stabilité masque la part croissante d'inactifs se situant dans le « halo » du chômage, c'est-à-dire d'inactifs souhaitant travailler mais ne répondant pas aux critères du BIT. En Guyane, ces inactifs sont d'ailleurs plus nombreux que les chômeurs au sens du BIT. Pour rappel, les résultats au sens du BIT sont issus d'une enquête recensant les personnes en âge de travailler répondant à trois critères :

- n'ayant pas du tout travaillé au cours de la semaine précédent l'enquête ;
- étant disponibles pour accepter un emploi sous quinzaine ;
- cherchant activement un emploi.

Ces données de l'INSEE peuvent être complétées par le suivi mensuel des demandeurs d'emploi fourni par les services du Pôle Emploi (DIECCTE). En effet, les données de la DIECCTE sont des données administratives de gestion et les deux concepts ne se recoupent pas systématiquement.

En septembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi s'établit à 17 698 (donnée brute des demandeurs d'emploi de catégorie A, sans aucune activité), en légère hausse de 0,2 % sur le mois (après cvs). Le rythme de progression semble légèrement s'infléchir en 2011 : + 0,3 % en moyenne d'évolution mensuelle vs + 0,7 % en 2010 et + 1,1 % en 2009. Sur l'année, ce nombre augmente également : + 6,8 % par rapport à septembre 2010 après cvs. En parallèle, les offres d'emploi proposées depuis le début de l'année apparaissent dynamiques (+ 12,3 % sur un an).



Source: INSEE

Carburants

L'arrêté préfectoral n°1734 du 28 octobre 2011 fixe, à compter du 1^{er} novembre, le prix de vente au détail des carburants à 1,62 € / litre pour l'essence (soit une baisse de 5 centimes) et 1,50 € / litre pour le gazole (prix inchangé). Selon les services de l'Etat, ces évolutions s'expliquent par les éléments suivants :

- une baisse du cours du baril de pétrole brut (- 5,7 % en dollars entre septembre et octobre 2011) ;
- une hausse du cours du dollar par rapport à l'euro (le cours moyen passant de 1,388 à 1,360 USD pour 1 € sur le mois) ;
- une stagnation de la moyenne des cotations du gazole.

Le prix de la bouteille de gaz recule quant à lui de 65 cts, passant de 25,35 € à 24,70 € (- 2,6 % sur le mois).

Finances publiques

Dans le cadre de sa stratégie régionale de développement, la Région Guyane poursuit sa démarche de contractualisation avec les communes guyanaises afin de les soutenir financièrement dans leurs projets de développement. Le 25 octobre 2011, la commune de Roura signait avec la collectivité régionale son « contrat territorial » pour l'année 2011, d'un montant de 577 000 € pour le financement d'investissement s'élevant globalement à 1 M€. Le contrat porte sur différents projets d'équipement et d'aménagement du territoire, tels que l'électrification et le désenclavement de lieux-dits à l'écart du bourg, ainsi que la réalisation de plateaux sportifs sur Roura et Cacao. Des études sur le futur développement touristique de la commune (port de plaisance, pôle touristique sur les berges des fleuves entourant Roura) seront également financées.

Equipe ment numérique

Un an après l'arrivée de la télévision numérique terrestre (TNT) en Guyane, la diffusion de type analogique disparaîtra le 29 novembre 2011. Jusqu'à présent, les deux technologies cohabitaient dans les foyers guyanais.

Par ailleurs, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a récemment attribué une fréquence à une seconde chaîne locale privée sur la TNT guyanaise, qui proposait jusqu'ici uniquement des chaînes publiques (locale et nationales). Ainsi, la diffusion de la nouvelle chaîne, Antenne Guyane, devrait démarrer courant 2012.

Secteur aurifère

Auplata, société cotée en Bourse et premier exploitant guyanais en termes de portefeuille minier, a annoncé sa décision de suspendre son projet de construction d'usine fonctionnant au thiosulfate de sodium sur la mine de Dieu Merci (commune de Saint-Elie). Ce projet est jugé non rentable par la société, compte tenu des coûts de construction et d'exploitation (notamment du fait de l'importance de la consommation d'énergie nécessaire pour faire fonctionner l'usine). Parallèlement, Auplata souhaite entamer des démarches administratives afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser une technique d'extraction d'or à base de cyanure (technique de « cyanuration »).

Secteur spatial

Le 21 octobre 2011 a eu lieu le premier tir historique du lanceur russe Soyouz depuis le Centre spatial guyanais, en présence notamment du vice-Premier ministre russe, M.Sergueï IVANOV, et du Ministre français de l'enseignement supérieur et de la recherche, M.Laurent WAUQUIEZ. La base de Soyouz se situe sur la commune de Sinnamary, contrairement à la base Ariane 5 qui est à Kourou. Soyouz a mis en orbite deux satellites Galileo, concurrent du système américain de Géopositionnement par satellite (GPS). Le lancement avait été reporté la veille en raison d'une anomalie détectée lors de la phase de remplissage du 3^{ème} étage (déconnexion intempestive de deux connecteurs). Ce lancement est le fruit d'une collaboration de plus de 10 ans entre les agences spatiales russe, européenne et française. Le deuxième lancement de Soyouz depuis la Guyane est prévu courant décembre 2011.

L'élargissement de la gamme de lanceurs de la base spatiale guyanaise se poursuit avec l'arrivée des premiers éléments du lanceur européen Vega en Guyane. Le premier lancement de Vega est annoncé pour début 2012.

ACTUALITES REGIONALES

Economie brésilienne

Au mois de septembre 2011, l'inflation brésilienne continue sa progression ininterrompue depuis plus d'un an, s'établissant à 7,3 % (glissement annuel de l'Indice des prix à la consommation). La hausse est particulièrement marquée pour le poste « Nourriture et boissons » (+ 9,9 %), et pour celui des carburants (+ 10,4 %). En dépit d'un taux d'inflation bien supérieur au taux-cible fixé par la Banque centrale brésilienne (4,5 %), cette dernière a annoncé le 20 octobre 2011 une baisse de 50 points de base de son taux directeur « Selic », pour le porter à 11,50 %. Elle justifie notamment cette décision par les inquiétudes sur le contexte économique international.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↓	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	sept-11	124,0	-0,3%	2,3%	Insee
			Prix administré du litre d'essence (2)	nov-11	1,62 €	[-3%]	[15,7%]	
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	sept-11	17 698	0,2%	6,8%	Dieccte
		↑	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	août-11	7 144	2,1%	7,5%	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	août-11	15 781	0,6%	ns.	Caf
		↑	Prestations nettes versées (1)	août-11	7,8 M€	0,3%	ns.	
				Cumul	53,2 M€		ns.	
	CONSUMMATION	↓	Recettes d'octroi de mer	oct-11	12,2 M€	-3,9%	22,3%	Douanes
				Cumul	100,4 M€		10,5%	
		↑	Importations de biens de consommation (BC)*	août-11	12,8 M€	9,1%	15,0%	Douanes
			Cumul	99,4 M€		11,8%		
	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	oct-11	370	-14,8%	-3,4%	Somafi	
			Cumul	3 680		5,0%		
INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens d'équipement (BE) *	août-11	35,2 M€	0,3%	28,5%	Douanes	
			Cumul	310,1 M€		24,4%		
	↑	Ventes de véhicules utilitaires	oct-11	95	21,0%	18,8%	Somafi	
			Cumul	907		-0,5%		
COMMERCE EXTERIEUR	↑	Exportations *	août-11	17,9 M€	40,7%	51,0%	Douanes	
			Cumul	107,0 M€		-8,0%		
	↓	Importations *	août-11	109,0 M€	-0,2%	25,1%	Douanes	
			Cumul	871,9 M€		27,4%		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à oct. 2011	6 tirs (5 Ariane 5, 1 Soyouz)		4 tirs à oct. 2010	Arianespace
			Satellites lancés	Cumul à oct. 2011	10 satellites + 1 ATV		8 satellites à oct. 2010	
	BTP	↓	Ventes de ciment	sept-11	8 068 tonnes	-1,5%	6,1%	Ciments guyanais
				Cumul	63 642 tonnes		14,8%	
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume *	août-11	830 kgs	-23,0%	18,7%	Douanes
				Cumul	8 100 kgs		34,7%	
		↓	Exportations d'or en valeur *	août-11	2,7 M€	-21,9%	36,3%	Douanes
				Cumul	25,9 M€		61,9%	
		↓	Cours de l'once d'or (2)	oct-11	1666,6 \$	[-6,2%]	[24,1%]	London Bullion Market Assoc.
		↓	Grumes sorties de forêt (données non consolidées)	août-11	4 958 m3	-20,5%	-39,6%	ONF
				Cumul	25 001 m3		-29,1%	
	AGRICULTURE A GROALIMENTAIRE	↑	Exportations de crevettes *	août-11	99,7 tonnes	63,0%	47,7%	Douanes
				Cumul	670,4 tonnes		7,0%	
		↓	Exportations de poissons *	août-11	193,5 tonnes	-4,2%	-10,1%	Douanes
				Cumul	911,2 tonnes		-3,1%	
		Exportations de riz * (2)	août-11	0 tonne	ns.	ns.	Douanes	
			Cumul	3 209,2 tonnes		[-12%]		
TOURISME	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	juil-11	51 354	-3,0%	3,8%	CCIRG	
			Cumul	249 417		6,0%		
	↑	Nombre de nuitées	août-11	27 000	4,3%	-3,2%	Insee	
			Cumul	216 000		0,5%		

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données non CVS (compte tenu du trop grand nombre de points atypiques concernant le riz)

* Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

BC: Textiles, habillement cuir et chaussures; produits pharmaceutiques; produits manufacturés divers; produits de l'édition et de la communication

BE: Produits informatiques, électroniques et optiques; équipements électriques et ménagers; machines industrielles et agricoles, machines diverses; matériels de transport

PRINCIPAUX TAUX D'INTERÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	09/11/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	09/11/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,50%	09/11/2011

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)						
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Septembre 2011)					
Mois	Taux	Mois	Taux	1 mois	3 mois	6 mois	1 an		
Juillet	1,0033%	Août	0,8972%	0,9963%	0,9835%	1,3640%	1,5750%	1,7760%	2,1100%

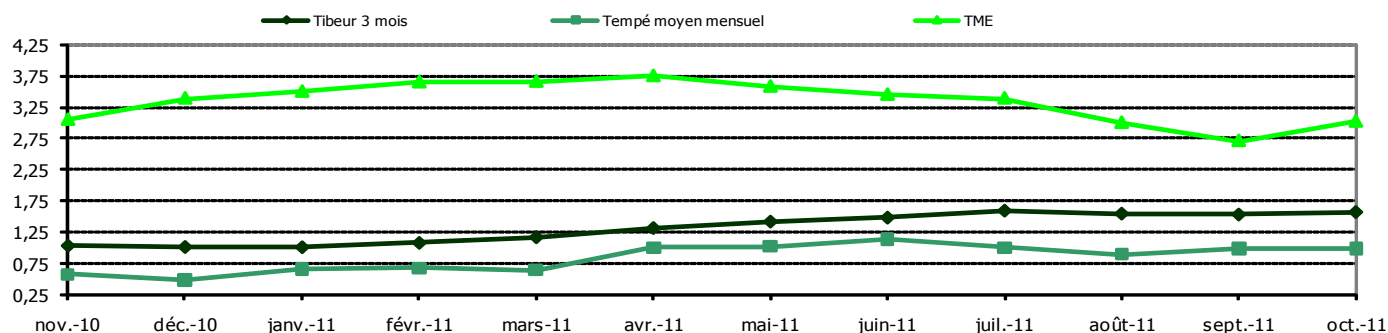
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)											
Mois	Taux	Mois	Taux	Mois	Taux	Mois	Taux								
Juillet	3,39%	Août	3,00%	Septembre	2,71%	Octobre	3,02%	Juillet	3,59%	Août	3,20%	Septembre	2,91%	octobre	3,22%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	Taux
Prêts immobiliers		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,10%
Prêts à taux fixe	6,23%		
Prêts à taux variable	5,61%		
Prêts relais	6,28%		
Autres prêts			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,03%		
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,27%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	12,76%		
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,16%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	11,65%		
		Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,61%
		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,36%
		Découverts en compte (1)	13,84%
		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,36%
		Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
		Découverts en compte (1)	13,84%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

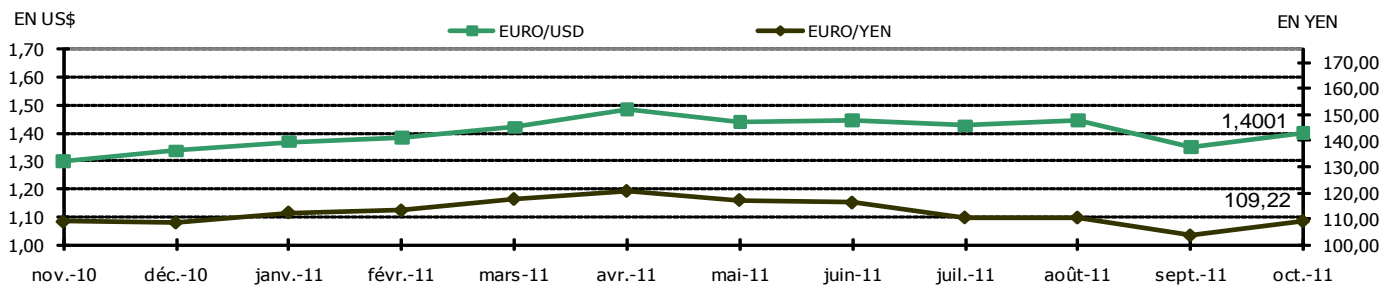
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4001	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,9221	EURO/SRD (Surinam)	4,60120
EURO/JPY (Japon)	109,2200	EURO/BWP (Botswana)	10,06360	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,49590
EURO/CAD (Canada)	1,3930	EURO/SCR (Seychelles)	17,5968	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,4509
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,87310	EURO/MUR (Maurice)	40,4040	EURO/BBD (La Barbade)	2,78870
EURO/SGD (Singapour)	1,7490	EURO/BRL (Brésil)	2,3647	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,93000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,8735	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,98810	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2942,0790	EURO/XCD (Dominique)	3,7647	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J-P. DERANCOURT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8, rue C.Colomb BP 6016 97306 Cayenne Cedex

Achévé d'imprimer le 3 novembre 2011 - Dépôt légal : novembre 2011 - ISSN 1240-3814